



Nîmes, le 20 septembre 2014

La manifestation du 23/09 à l'ARS est suspendue ...

Le Paiement de l'ARS est acquis !!!

Ne voulant pas rentrer en conflit ouvert avec les sapeurs pompiers du Gard, l'Agence Régionale de Santé (ARS) nous a contactés afin de nous rencontrer à Nîmes le vendredi 19 Septembre dans ses locaux. Cette rencontre fait suite à notre demande en date du 14 Août et qui jusqu'à présent était resté sans réponse...

L'ARS s'est engagée par écrit :

- 1. A faire rembourser par le CHU la somme qu'elle doit réellement au SDIS 30, au regard du calcul que le Préfet lui-même a effectué avec les différents services CHU/SDIS.**

Au cours de notre discussion, nous avons demandé que soient ajoutés les deux points suivants :

- 2. La signature d'un protocole d'accord pérenne auquel nous participerons, afin que chaque année le SDIS soit indemnisé au réel pour les missions qu'il effectue à la place du Centre 15.**
- 3. La mise en œuvre d'un projet de plate forme commune où nous participerons également afin de rendre plus cohérentes les opérations de secours à personnes dans le Gard.**

Nous avons reçu par mail la confirmation de toutes ces demandes. Notre organisation syndicale a immédiatement transmis le mail au service du SDIS compétent et celui-ci a confirmé que le 1er point de leur engagement était bien réel et que les deux autres étaient une belle avancée pour l'avenir.

Nous attendons maintenant de rencontrer le Président et l'Administration de manière à ce que cette nouvelle recette puisse répondre concrètement à la priorité que nous partageons avec les élus et l'état major, c'est à dire **les embauches**.

Notre engagement va permettre de concrétiser le paiement des dettes qui étaient dues au SDIS, et nous demanderons d'être concertés pour l'affectation de ces sommes sur les différentes lignes budgétaires.

Nous avons décidé de suspendre la manifestation du 23 septembre qui de fait, n'a plus lieu d'être. Néanmoins, nous resterons vigilants quant à la bonne application de ces engagements et avons demandé à l'ARS que le protocole soit finalisé avec la Direction d'ici le 15 octobre 2014.

Nous remercions l'ensemble du personnel qui s'est mobilisé ainsi que les autres organisations syndicales qui nous ont suivies pour porter ce projet : sans vous, cet accord n'aurait peut-être jamais vu le jour !

Nous invitons toutes les personnes qui avaient prévues de se déplacer à Montpellier de venir au CSP Nîmes pour 11 heures afin d'échanger sur le sujet mais aussi sur tout ce qui préoccupe les agents du SDIS et de partager ensemble un casse-croûte et le verre de l'amitié.

La Coordination